

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3782-2011

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «SCGM»),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussigné, Frédéric Morel, directeur, Approvisionnement gazier, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Elle demande la confidentialité de la réponse à la question 4.1 et de l'annexe 1 qui la complète, contenus à la pièce Gaz Métro-45, Document 2, au motif qu'elle s'est engagée auprès du tiers ayant acquis du transport FTLH à préserver la confidentialité des transactions effectuées;
4. Elle demande également la confidentialité de la réponse à la question 5.2 et de l'annexe 1 qui la complète, contenus à la pièce Gaz Métro-45, Document 2, au motif que les fournisseurs ainsi identifiés ont indiqué à la demanderesse qu'ils souhaitaient préserver la confidentialité de leur identité et qu'elle s'est engagée à le faire;

5. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

(s) Frédéric Morel

FRÉDÉRIC MOREL

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 18^e jour d'avril 2012

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts